

Étude nationale auprès des électeurs pour la 43^e élection générale canadienne

Rapport sur les questions de politique et d'engagement civique *Sommaire*

Préparé pour : Élections Canada

Octobre 2020

Nom des fournisseurs : Phoenix Strategic Perspectives Inc. et Advanis
Numéro du contrat : 05005-18-0735
Valeur du contrat : 804 353,60 \$ (y compris les taxes de vente applicables)
Date d'attribution du contrat : 12 avril 2019
Date de livraison : 20 octobre 2020

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, communiquez avec Élections Canada à rop-por@elections.ca.

This report is also available in English.

**Phoenix Strategic Perspectives Inc.
1678, rue Bank, bureau 2
Ottawa (Ontario) K1V 7Y6
www.phoenixspi.ca**

Sommaire

Élections Canada (EC) est l'organisme indépendant et non partisan chargé de la conduite des élections fédérales au Canada. Dans le contexte de la 43^e élection générale (EG) fédérale, qui s'est tenue le 21 octobre 2019, EC a mené l'Étude nationale auprès des électeurs (ENE) de 2019, la plus importante étude d'opinion publique jamais réalisée par EC pour une élection fédérale. Cette étude mesure les attitudes et les expériences des électeurs à l'égard de l'EG afin d'éclairer l'évaluation et l'élaboration des politiques, des programmes et des services d'EC à l'intention des électeurs.

L'ENE comprend deux volets : 1) un sondage longitudinal national auprès des électeurs, réalisé de juin à décembre 2019; 2) une série d'entrevues et de groupes de discussion postélectorales. Le volet sondage a été réalisé par téléphone et en ligne auprès d'électeurs admissibles (c.-à-d. de citoyens canadiens ayant au moins 18 ans le jour de l'élection); il comportait trois vagues, soit avant, pendant et après la période électorale. L'échantillonnage des répondants à chaque sondage était le suivant : n=49 993 pour le sondage avant l'élection; n=23 880 pour le sondage pendant la période électorale; n=21 435 pour le sondage après l'élection.

Les deux tiers des répondants initiaux ont été obtenus par échantillonnage aléatoire et les autres proviennent d'un panel en ligne composé de volontaires. L'inclusion de cet échantillon non aléatoire signifie qu'aucune estimation de l'erreur d'échantillonnage ne peut être calculée pour l'ensemble de l'échantillon. Lorsque l'on ne tient compte que des échantillons aléatoires, tous les échantillons ont une taille telle que les résultats globaux de toutes les vagues auraient une marge d'erreur d'échantillonnage inférieure à $\pm 1\%$, 19 fois sur 20.

Le présent rapport présente les résultats du sondage sur les opinions des électeurs sur les questions de politiques électorales. Vous trouverez ci-après un résumé des constatations, qui suit la même organisation thématique que les constatations détaillées.

Deux autres rapports présentent les constatations de l'ENE sur d'autres sujets : un rapport sur le point de vue des électeurs sur l'administration de la 43^e EG et un rapport sur la campagne d'information des électeurs et les connaissances des électeurs pendant la 43^e EG.

Financement politique et publicité du gouvernement

- Plus des deux tiers (68 %) des électeurs ont indiqué, correctement, qu'il y a une limite au montant d'argent qu'un particulier peut donner à un parti politique fédéral ou à un(e) candidat(e).
- Presque tous (98 %) ont convenu que le public a le droit de savoir d'où vient l'argent des partis politiques et des candidats, et une majorité importante (85 %) des répondants a déclaré être fortement d'accord.
- Plus de 9 répondants sur 10 (92 %) ont déclaré pendant la période électorale que c'est une bonne chose qu'il y ait des limites au montant d'argent que les partis politiques peuvent dépenser durant une élection.
- Une majorité de répondants a estimé qu'il n'était pas approprié que le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial fasse de la publicité sur les enjeux débattus lors d'une élection d'autre ordre de gouvernement. Plus précisément, 58 % ont estimé qu'il serait inapproprié que le gouvernement fédéral fasse de la publicité sur les enjeux électoraux provinciaux pendant une élection provinciale, et 54 % ont estimé qu'il serait inapproprié qu'un gouvernement provincial fasse de la publicité sur les enjeux électoraux fédéraux pendant une élection fédérale.

- Les répondants étaient divisés quant à savoir s'il est approprié que les représentants d'un gouvernement provincial fassent campagne sur les enjeux fédéraux pendant une élection fédérale, 43 % estimant que c'est inapproprié et 42 %, que c'est approprié. Toutefois, lorsqu'il s'agit de savoir s'il est approprié que les représentant(e)s d'un gouvernement fédéral fassent campagne sur les enjeux provinciaux pendant une élection provinciale, la moitié (50 %) des répondants jugent que c'est inapproprié, alors qu'un peu plus du tiers (36 %) jugent que c'est approprié.

Engagement civique et participation à la politique

- Les répondants étaient les plus susceptibles de désigner les écoles (32 %) et les parents (32 %) comme ceux qui devraient être les plus responsables d'encourager les jeunes à se renseigner à propos des élections, tandis que 18 % estimaient qu'EC devrait en être responsable.
- En ce qui a trait à la question de savoir qui devrait être le plus responsable d'encourager les jeunes à voter, les répondants étaient plus susceptibles de désigner les parents (39 %), suivis de loin par EC (20 %) et les écoles (19 %).
- Sept (7) répondants sur 10 (72 %) se sont dit en désaccord avec l'abaissement que l'âge de vote à une élection fédérale de 18 à 16 ans, et plus de 4 sur 10 (46 %) sont fortement en désaccord.
- Une majorité (58 %) de répondants est d'avis que les partis politiques devraient être obligés à présenter plus de femmes candidates, bien que les répondants soient plus susceptibles d'en être plutôt d'accord (35 %) que fortement d'accord (23 %). En revanche, 6 sur 10 (59 %) étaient en désaccord que les partis politiques devraient recevoir un incitatif financier pour avoir plus de femmes candidates, dont 3 sur 10 (32 %) qui étaient en désaccord.
- Près de la moitié (48 %) des répondants étaient d'accord que les partis politiques devraient être tenus d'avoir plus de candidats autochtones, bien que les répondants soient deux fois plus susceptibles d'en être plutôt d'accord (32 %) que fortement d'accord (16 %). En revanche, une majorité (58 %) de répondants n'étaient pas d'accord avec l'énoncé selon lequel les partis politiques devraient recevoir un incitatif financier lorsqu'ils présentent plus de candidats autochtones, dont un tiers (33 %) qui étaient fortement en désaccord.

Technologie de vote

- Les opinions des électeurs étaient mitigées quant à leur préférence entre les bulletins de vote sur papier comptés manuellement et les bulletins sur papier numérisés par une machine qui compte les votes. Dans le sondage pendant la période électorale, des proportions presque identiques ont indiqué qu'ils préféraient le dépouillement à la machine (33 %) et le dépouillement manuel (32 %). Toutefois, dans le sondage postélectoral, la proportion de personnes qui préféraient le dépouillement manuel a augmenté pour s'établir à 37 %, tandis que celle qui préférait le dépouillement à la machine a diminué pour se situer à 27 % des électeurs. Par ailleurs, 3 électeurs sur 10 n'avaient pas de méthode de dépouillement des bulletins préférée dans l'un ou l'autre des sondages.
- Les opinions des électeurs étaient également mitigées quant à leur préférence entre les listes papier ou informatiques utilisées pour garder la trace des électeurs qui votaient aux bureaux de scrutin. Dans le sondage réalisé pendant la période électorale, la plus grande proportion (39 %) a déclaré n'avoir aucune préférence, comparativement à 31 % qui ont dit préférer les listes papier et à 28 % qui préfèrent les listes informatiques. Toutefois, dans le sondage postélectoral, la pluralité (42 %) a dit préférer les listes papier, tandis que la proportion de personnes qui n'avaient aucune préférence a diminué pour se situer à 35 %, et celle qui préférait les listes informatiques a diminué pour s'établir à 20 %.

- Près de la moitié (49 %) ont déclaré qu'ils considéraient le vote sur Internet comme risqué, 29 % ont considéré que le vote sur Internet était sécuritaire, et 21 % n'étaient pas certains de savoir s'ils le considéraient comme risqué ou sécuritaire.
- Une majorité (53 %) de répondants s'est dit d'accord que les Canadiens devraient avoir la possibilité de voter sur Internet aux élections fédérales, tout en étant divisés entre ceux qui sont fortement d'accord (26 %) et ceux qui sont plutôt d'accord (27 %). Une minorité importante n'est toujours pas d'accord, que ce soit plutôt (18 %) ou, plus souvent, fortement en désaccord (25 %).

Protection des renseignements personnels

- Plus de 8 répondants sur 10 (83 %) étaient d'accord qu'on peut faire confiance à EC pour protéger les renseignements personnels des Canadiens, dont un tiers (33 %) qui étaient fortement d'accord.
- Plus de 9 répondants sur 10 (93 %) étaient d'accord que les lois devraient régir la façon dont les partis politiques recueillent et utilisent les renseignements personnels des Canadiens, dont 70 % étaient fortement d'accord.
- De plus faibles majorités se sont dites d'accord qu'il est important pour les partis politiques de recueillir et d'utiliser des renseignements personnels sur les Canadiens afin de communiquer avec eux (56 % étaient d'accord, 15 % étaient fortement d'accord) et se sont dites d'accord qu'on peut faire confiance aux partis politiques pour recueillir et utiliser de façon responsable des renseignements personnels des Canadiens (52 % étaient d'accord, 9 % étaient fortement d'accord).

Communications politiques

- Six électeurs sur dix (59 %) ont déclaré qu'ils jugeaient approprié que les partis et les candidats communiquent avec eux en personne (comme la campagne porte-à-porte); la moitié (50 %) pense qu'il est approprié d'être contacté par courrier. L'appel téléphonique était beaucoup plus susceptible d'être jugé approprié si l'appel était effectué par une personne (40 %) plutôt qu'avec un message enregistré (15 %) ou d'un message texte (15 %).
- Dans l'enquête postélectorale, plus de la moitié (54 %) des répondants ont déclaré avoir été contactés directement par un parti politique ou un candidat pendant l'EG de 2019. Parmi les personnes qui avaient été contactées, les électeurs ont le plus souvent dit (44 %) qu'ils avaient été contactés en personne (p. ex. porte-à-porte), ce qui est suivi par un appel téléphonique, soit par une personne vivante (35 %) ou un message enregistré (34 %).

Préoccupations sur les enjeux d'intégrité électorale

- Plus de 8 répondants sur 10 (85 %) ont dit que ce serait au moins un problème modérément important si l'on empêchait une personne admissible de voter dans sa circonscription, dont les deux tiers (67 %) ont dit qu'il s'agirait d'un problème majeur. À titre comparatif, les trois quarts ont indiqué que ce serait au moins un problème modérément important si une personne qui n'a pas le droit de voter pouvait voter dans une circonscription, 56 % d'entre eux ayant dit qu'il s'agirait d'un problème majeur.
- Près des trois quarts (73 %) des répondants au sondage préélectoral ont indiqué qu'ils avaient confiance dans l'information provenant de sources traditionnelles de journalisme, bien que les répondants aient trois fois plus tendance à dire qu'ils avaient assez confiance (55 %) que beaucoup confiance (18 %). Seulement un tiers (32 %) ont déclaré qu'ils avaient confiance dans les actualités affichées sur les médias sociaux pour les sources d'actualité, le plus souvent se disant avoir assez confiance (29 %) que beaucoup confiance (3 %).

- Relativement peu de répondants se sont rappelés avoir entendu ou vu de fausses informations sur le processus de vote tout au long de l'élection. À la fin de la période électorale, 11 % des électeurs se sont rappelés de faux renseignements sur les personnes qui peuvent voter, 9 % se sont souvenus des faux renseignements sur le moment de voter et sur l'endroit où voter, et 7 % ont dit avoir vu ou entendu de fausses informations sur la façon de s'inscrire.
- Au cours de la période électorale, 8 électeurs sur 10 (82 %) craignaient que la diffusion de fausses informations en ligne puisse avoir un impact modéré ou plus important sur l'issue de l'élection, dont 54 % qui pensaient qu'elle pourrait avoir un impact majeur. Les trois quarts des électeurs croyaient qu'il pourrait y avoir un impact modéré ou plus important sur le résultat électoral à la suite de piratage par des pays étrangers dans les systèmes informatiques des élections (74 %, dont 54 % qui pensaient qu'il pourrait y avoir un impact majeur), et d'efforts de l'étranger pour influencer les opinions politiques des Canadiens (75 %, dont 46 % qui pensaient que l'impact pourrait être majeur).
- Dans le sondage postélectoral, la moitié (50 %) des électeurs estimaient que la diffusion de fausses informations en ligne avait été un problème lors de l'EG de 2019. Trois électeurs sur dix (31 %) pensaient que les efforts d'influence étrangère avaient été un problème lors de l'élection. Un peu plus de 1 électeur sur 10 (12 %) croyait que le piratage par des pays étrangers avait été un problème dans l'élection.
- Dans l'ensemble, 1 électeur sur 10 (10 %) croyait que les problèmes de fausses informations avaient un impact majeur sur l'issue de l'élection et 20 % estimaient qu'ils avaient un impact modéré. Par ailleurs, 17 % des électeurs ont dit que, même s'ils estimaient que les fausses informations avaient été un problème lors de l'élection, qu'elles n'avaient eu qu'un impact mineur ou qu'elles n'avaient eu aucun impact sur l'issue de l'élection.
- À titre comparatif, seulement 5 % des électeurs estimaient que les problèmes de l'influence étrangère avaient eu un impact majeur sur l'issue de l'élection, 10 % estimaient qu'ils avaient eu un impact modéré et 14 % estimaient que l'influence étrangère avait été un problème, mais qu'il ne s'agissait que d'un impact mineur ou qu'il n'y avait eu aucun impact.
- Seulement 3 % des électeurs estimaient que les problèmes de piratage par des pays étrangers avaient eu un impact majeur sur l'issue de l'élection, 4 % estimaient qu'ils avaient eu un impact modéré et 5 % estimaient que ce piratage avait été un problème, mais qu'il ne s'agissait que d'un impact mineur ou qu'il n'y avait eu aucun impact.